

Intervention du groupe Citoyens sur l'avant-projet d'arrêté adoptant les liaisons écologiques. Quelles en seront les conséquences pour nos agriculteurs, éleveurs et forestiers ? Conseil communal du 14 février 2019

Natura 2000 constitue un réseau écologique européen de zones spéciales de conservation de sites qui abritent des types d'habitats naturels et des habitats d'espèces à préserver pour maintenir la biodiversité. Pour atteindre cet objectif, des restrictions d'exploitation impactent déjà sévèrement, économiquement, les agriculteurs, éleveurs et forestiers et tout un chacun à titre



privé. Treize pour cent de la superficie de la Wallonie sont ainsi concernés par ces mesures de conservation et plus particulièrement au sud, chez nous, alors que nos pratiques d'élevage (extensives et non intensives) et de cultures ancestrales ont justement permis de préserver au mieux la biodiversité.

Pour préserver ces noyaux de conservation (réserves naturelles, réserves forestières, grottes, ...), il est à présent prévu, par l'arrêté susmentionné portant sur les liaisons écologiques, de créer, autour de ces noyaux, des zones tampons et des corridors (rivières, massifs forestiers feuillus, marais...) pour les relier.



Le groupe Citoyens comprend bien la justification d'un tel arrêté pour préserver une certaine biodiversité mais pose plusieurs questions à la majorité IC-MR/ECOLO/EA et énonce plusieurs remarques.

Après les noyaux de conservation des habitats (suite à Natura 2000), les zones tampons et les corridors prévus pour les relier, ce nouvel arrêté sur les liaisons écologiques ne risque-t-il pas d'impacter encore une fois, plus encore, nos éleveurs, agriculteurs et forestiers déjà victimes des mesures liées à Natura 2000 ou ceux qui ne le sont pas encore puisqu'il faudra sans doute, dans certains cas, créer de nouveaux corridors ?



Coordination générale :

Annick van den Ende

45 rue de Pierrard

B - 6761 Chenois

☎ (+32) 473 52 59 83

✉ annick.vandenende@gmail.com

Etienne Chalon

59 rue de Dampicourt

B - 6762 Saint-Mard

☎ (+32) 494 73 18 74

✉ etienne.chalon@skynet.be

Didier Feller

5 rue sur le Terme

B - 6760 Virton

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ didierfeller@yahoo.com

Site web : www.citoyens-virton.be

✉ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

Nos éleveurs, agriculteurs et exploitants forestiers ne vont-ils pas encore une fois payer le privilège d'habiter dans une zone relativement bien préservée et riche d'habitats naturels ?

Quels seront les conséquences sur l'emploi et les coûts en matière d'indemnisation ?

Quelles seront les conséquences économiques et sociales sur les projets d'urbanisation, qu'ils soient privés ou publics ? Prenons pour exemple les projets de lotissement prévus sur notre territoire virtonnais ? Devront-ils être remis en question en fonction des couloirs de liaison entre noyaux écologiques ?

Nous sommes très étonnés qu'aucune question ou remarque ne soit parvenue du monde agricole ou forestier lors de l'enquête publique. Sont-ils bien conscients du danger ?

Que l'Echevine ECOLO de l'Environnement ne soit pas inquiète, cela se comprend aisément mais qu'en pense l'Echevine ECOLO de l'Agriculture ? Difficile quand on est en charge des deux matières...

L'Echevin IC-MR en charge de l'urbanisme (...) a donné quelques éléments de réponse très imprécis à la place de l'Echevine de l'Environnement et de l'Agriculture. Celle-ci a répondu, sans être très convaincante, qu'il n'y aurait aucune incidence économique (comme Natura 2000 sans doute...). Un Conseiller communal ECOLO, ne répond pas sur le fond (...) mais fait remarquer que depuis cette législature, l'Echevinat de l'Environnement est remplacé par celui de la biodiversité et de la transition écologique... Cela change tout....

Les réponses données (ou plutôt pas données) par la majorité IC-MR/ECOLO/EA sur un sujet aussi important nous inquiètent...

E. Chalon



Coordination générale :

Annick van den Ende

Etienne Chalon

Didier Feller

Site web : www.citoyens-virton.be

✉ : 2018citoyens@gmail.com ou secretariat@citoyens-virton.be

45 rue de Pierrard

59 rue de Dampicourt

5 rue sur le Terme

B - 6761 Chenois

B - 6762 Saint-Mard

B - 6760 Virton

☎ (+32) 473 52 59 83

☎ (+32) 494 73 18 74

☎ (+32) 471 06 51 15

✉ annick.vandenende@gmail.com

✉ etienne.chalon@skynet.be

✉ didierfeller@yahoo.com